

Marie Moret à Grâa, Dufour et Neyret, 31 mai 1892

Auteur·e : **Moret, Marie (1840-1908)**

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteInv. n° 1999-09-52

Collation1 p. (264r)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationFamilistère de Guise

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Grâa, Dufour et Neyret, 31 mai 1892,
Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN
(UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 14/01/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/3627>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [31 mai 1892](#)

Lieu de rédaction Guise (Aisne) - Familistère

Destinataire [Grâa, Dufour et Neyret](#)

Lieu de destination 6, boulevard de Sébastopol, Paris

Description

Résumé Accuse réception de la montre et de la facture. Envoi d'un chèque de 395,75 F.

Mots-clés

[Finances personnelles](#), [Vêtements](#)

Personnes citées [Offroy et Cie](#)

Notice créée par [Équipe du projet FamiliLettres](#) Notice créée le 16/11/2020

Dernière modification le 26/04/2023

Guise Familistère
(31 mai 1872)

Messieurs Gracq et Neyret.

J'ai l'honneur de vous accuser réception de la montre n° 207316 et de votre facture du 21 courant s'élèvant à 395 francs 90 centimes, valoir que je vous envoie ci-joint en un chèque (n° 308696) sur Messieurs Offroy et Cie, Paris.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir mon accusé de réception.

Je vous prie de bien vouloir me faire parvenir mon accusé de réception.

de me permettre d'ouvrir une satisfaction que nous avons espéré obtenir en nous adressant à votre maison, et que nous puissions avoir de nouveau un rapport.

Veuillez agréer, Messieurs, l'assurance de toute ma considération

Marie Gardin